Nations Unies E/cn.6/2016/NGO/33



Conseil économique et social

Distr. générale 17 novembre 2015 Français Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixantième session

14-24 mars 2016

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité des sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »

> Déclaration présentée par l'Association Miraisme International, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

^{*} La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.





Déclaration

L'inclusion effective des femmes dans le développement social

« Pour être libérée, la femme doit se sentir libre d'être elle-même, non pas dans la rivalité avec l'homme, mais dans le contexte de sa propre capacité et sa personnalité ». (Indira Gandhi)

Les questions d'égalité des sexes sont essentielles à la durabilité et au développement social, compte tenu de leur pertinence pour les sociétés dans le sens où chaque membre optimise ses contributions à la communauté. C'est la raison pour laquelle les organisations internationales, les administrations publiques et les différents acteurs sociaux ont réalisé d'importantes avancées dans ce domaine.

Cependant, des discriminations affectent les femmes et leur intégration équitable dans divers domaines. Cet état de fait est bien connu pour tous les rôles prédéfinis dans les activités domestiques, les soins ou l'éducation des enfants, entre autres. Ces rôles prédéfinis qui transcendent les générations ont une influence déterminante sur le choix des jouets et des jeux, le parcours dans l'enseignement supérieur et les rôles dans la sphère publique.

Sur la base de ces facteurs psychosociaux, il convient de noter qu'il ne s'agit pas seulement d'aspects quantitatifs et statistiques, mais aussi de la nécessité de cerner la dimension qualitative des déclarations ci-dessus : les femmes sont victimes de la pauvreté, de discrimination et d'exploitation. La discrimination fondée sur le sexe signifie que les femmes occupent souvent des emplois précaires, ont des bas salaires; elles effectuent souvent les tâches ménagères et disposent souvent de peu de temps pour profiter d'autres opportunités professionnelles et académiques.

De tous temps, des obstacles ont jalonné le parcours des femmes, et aujourd'hui une autre difficulté est venue s'y ajouter; l'invisibilité de la discrimination et de ses effets, fondée sur la conviction selon laquelle l'inégalité entre les femmes et les hommes est une chose du passé et qu'aujourd'hui il y a une égalité parfaite.

Dans son étude intitulée Developmental and political participation of women, le Dr Clara Fassler, mentionne que : « les femmes constituent 70 % des 1,3 million de personnes pauvres dans le monde (OIT), les deux tiers des 876 millions d'analphabètes dans le monde sont des femmes et 130 millions de filles et de femmes ont subi des mutilations génitales. Ce chiffre augmente de 2 millions chaque année, selon Amnesty International. Selon la Banque mondiale, 20 % des femmes sont victimes d'abus physiques ou d'agressions sexuelles. Selon l'Organisation internationale du Travail, 54 % seulement des femmes en âge de travailler sont effectivement actives, comparativement à 80 % des hommes, et à l'échelle mondiale, leurs revenus sont de 30 à 50 % inférieurs à ceux des hommes et elles n'occupent que 1% des postes de direction. Selon l'Union interparlementaire, seulement 14,6 % des parlementaires du monde entier sont des femmes, sur un total de 41 845 »

Dans un tel contexte, il est fondamental pour les sociétés modernes d'une part de défendre l'égalité entre les femmes et les hommes, et d'autre part de reconnaître à tous les êtres humains le droit de se réunir et de poursuivre leurs projets de vie. L'autonomisation des femmes est le complément parfait à la démocratie qui favorise

2/4 15-20982

le bien-être commun et l'avancement des communautés vers la coexistence dans le respect.

Promouvoir l'autonomisation économique des femmes permet de consolider un chemin direct vers l'égalité des sexes, la réduction de la pauvreté et le développement économique pour tous, tout en reconnaissant la contribution immense des femmes à l'économie, que ce soit dans les activités commerciales, dans les emplois ruraux, en tant que cadres ou employés, ou dans les activités de soins non rémunérés à domicile.

À cet égard, la diversité des genres est positive dans tous les domaines de la société et devient un moteur de développement. L'inclusion des femmes est un objectif en soi et par la suite, un moyen d'atteindre d'autres objectifs du Programme 2030. Au-delà de l'impératif moral, il y a la promotion du développement durable.

Cela dit, il est nécessaire de garantir aux femmes la possibilité d'exercer leurs droits, ce qui leur permet par la suite de contribuer à l'amélioration des niveaux de qualité de vie pour tous, avec en ligne de mire la levée des obstacles qui existent encore dans la vie économique, sociale, culturelle et politique. Ces obstacles peuvent être levés par des politiques publiques qui accordent une attention particulière aux femmes dans les domaines de la participation, de la santé, de l'égalité des chances en matière d'emploi et de l'éducation.

Le rôle des femmes et des filles, qui représentent plus de la moitié de la population mondiale, est essentiel dans la construction de sociétés stables et justes. Comme le mentionne Amartya Sen dans *Développement et liberté* : « l'importance de la reconnaissance à sa juste valeur de la participation politique, économique et sociale et du rôle de premier plan des femmes n'a sans doute pas d'égal dans l'économie politique du développement de nos jours. Cela représente un aspect très important du « développement en tant que paradigme de la liberté ».

ONU-Femmes rapporte sur son site Internet que « en août 2015, 22 % des parlementaires nationaux étaient des femmes, ce qui signifie que la proportion de femmes députés a augmenté lentement depuis 1995, où elle était estimée à 11,3 % ». En outre, le site ajoute que « il existe une corrélation entre les systèmes politiques démocratiques et transparents et des niveaux réduits de corruption; les deux éléments créent à leur tour un environnement propice à une participation accrue des femmes ».

De même, le rôle important des femmes dans les processus de paix est mis en évidence, de même que l'importance d'atteindre un certain niveau d'égalité dans le domaine des droits sociaux, politiques, économiques et culturels, afin de regagner la confiance de la communauté et d'établir un processus de résolution de conflit pour fournir des solutions durables et inclusives.

Les femmes sont fréquemment absentes du processus de paix, ce qui est à l'origine d'un certain nombre de lacunes, comme le manque d'informations sur leurs besoins et leurs priorités, l'absence de femmes médiateurs dans la communauté et moins de sensibilité à l'égard des questions liées à la problématique hommes-femmes (comme la violence sexuelle) dans le les accords conclus dans le cadre du processus.

15-20982

Au regard de ce qui précède, promouvoir l'incorporation des talents, des compétences, des pratiques et des efforts des femmes dans les actions internationales et les politiques publiques est considéré comme une priorité, ce qui suppose la prise en compte d'un soutien de haut niveau et des politiques inclusives en faveur de l'égalité des sexes et des droits de l'homme. Tout cela vise à réunir les conditions pour assurer la participation adéquate des femmes dans les processus de prise de décision.

L'égalité des sexes est un élément majeur dans la défense et la promotion des droits de l'homme encadré dans de nombreux traités, conventions, règles et règlements. Au-delà du cadre juridique et conceptuel, la réalisation de cette égalité dépend de l'engagement des personnalités publiques et de la promotion d'une culture de l'égalité dans les entreprises, les centres éducatifs, les domaines de l'enseignement supérieur, etc., dans la communauté.

L'inclusion effective des femmes dans tous les domaines est une tâche qui incombe à tous, et qui créera les conditions propices à la promotion du développement humain, à la construction de sociétés durables et à la base culturelle pour la coexistence dans le respect et l'équité.

4/4 15-20982